



Assemblés Générale
Association AYNV

Vichy et Lyon le 05 / 04 / 2024





Restaurant J LAFARGUE
Route des Troques 69630
CHAPONOST

Assemblés Générale Association AYNY

Vichy et Lyon le 05 / 04 / 2024



Restaurant L'ANNEXE 14 rue
de l'Industrie - 03300
CREUZIER LE VIEUX





Ordre du Jour

- 1) Contrôle de la feuille de présence, des pouvoirs et quorum.
 - 2) Désignation d'un (e) secrétaire de séance et un (e) scrutateur.
- 3) Rapport moral du Président AYN Y
 - 4) Rapport financier AYN Y de l'exercice précédent et VOTE de l'Assemblée
- 5) Cotisation et droit d'entrée pour 2025 – VOTE de l'Assemblée
 - 6) Rapport moral du Président AYN Y LYON (Calendrier 2023 joint)
- 7) Rapport Moral du Président AYN Y VICHY (Calendrier 2023 joint)
 - 8) Rapport financier Vichy de l'exercice précédent et VOTE de l'Assemblée
- 9) Modification du Bureau de VICHY -VOTE de l'Assemblée
 - 10) Modification du bureau de LYON – VOTE de l'Assemblée
- 11) Financement du Site WEB – VOTE
 - 12) Questions diverses - (Pas de Vote)





Bonjour à toutes et à tous,

3) Rapport moral du Président AYNLY

Je suis très heureux de pouvoir vous présenter ce rapport moral, même si je suis absent, aujourd'hui, car toujours en centre de rééducation afin de réapprendre à marcher droit (ce qui va bien avec un rapport moral :-)

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les membres des deux associations pour leur présence physique autant que morale, tout au long de l'épreuve qu'il m'a été donné de vivre. Vous avez été d'un soutien indéfectible et m'avez donné la force de quitter ce fauteuil roulant (même si certains auraient bien aimé faire des courses, dans les couloirs de Pionsat)

Ensuite, je tiens à vous remercier et vous féliciter pour la manière avec laquelle vous avez réussi à faire perdurer l'esprit AYNLY depuis la création de l'association mère, jusqu'à maintenant.

Je tiens particulièrement à encourager Mourad BAHLIA dans son idée de développer Aynly Lyon (et AYNLY par la même occasion) avec un projet visible où tous les membres pourraient apporter une pierre à l'édifice et montrer leurs professionnalisme, qualités, et savoir-faire au bénéfice d'une opération réelle.

Je tiens à remercier TUKA ainsi que ceux qui ont participé pour la sortie du site internet, c'est une très belle réussite à faire vivre si nous voulons passer à la vitesse supérieure pour nos associations.

Je suis très heureux que les présidents des deux associations aient pensé à offrir les repas de Nicole et Françoise en remerciement de tout ce qu'elles font pour la bonne marche des 2 associations. N'oublions jamais que sans elles, ce serait vraiment la m----e. Bravo et merci à Françoise et Nicole, on peut les applaudir.

Un mauvais point ou plutôt un point de retard suite à mon « arrêt sur image », cette année 2024 verra les réunions de travail pour la « charte de Qualité » et « le règlement des invitations et présences » remis à l'ordre du jour.

Dernier point, l'association AYNLY a décidé d'honorer Renaud LIONARD et Patrice TASSART au rang de membre d'honneur. Le premier parce qu'il a été l'un des fondateurs de AYNLY, le second car il a grandement participé à l'essor de Aynly Lyon (et qu'il réside maintenant aux Canaries).

Je ne prendrai pas plus de temps, bien entendu, je reste à l'écoute de toute question ou suggestion pour que AYNLY se développe et je suis joignable pour tous. Etant donné que, très bientôt, je marcherai à nouveau, je viendrai déjeuner avec vous, dès que possible.

Je vous souhaite une très bonne assemblée générale, dans la joie et la bonne humeur. Prenez grand soin de vous, vous êtes les meilleurs.





3) Rapport moral du Président AYN Y

Petit rappel, d'après les Statuts et le Règlement Intérieur, les Associations Vichy et Lyon doivent communiquer à l'Association AYN Y:

- Le calendrier de leurs activités avec un résumé de celle-ci ***Demander un PDF de présentation à chaque intervenant et ensuite le mettre sur le site ainsi tous les membres de l'association peuvent en profiter***
- Une copie du PV des AG ainsi que le bilan financier approuvé. ***Il n'y a pas d'AG séparée sauf en cas d'impossibilité technique de les faire en Visio comme l'année dernière)***
- La composition de son Conseil d'Administration et de son Bureau à chaque renouvellement ainsi que les changements éventuels en cours d'année.
- La mise à jour régulière du fichier de ses membres. ***Avec état des cotisations avant l'AG***
- Les comptes rendus des visites et réunions. ***Idem que le calendrier avec quelques photos sur le site***
- Une copie des comptes de trésorerie au moins 2 fois par an. ***30 juin et 31 décembre avec copie des relevés de comptes correspondants***

Donc pour les AG, ne peuvent voter que les membres à jour de cotisation.

Pour rappel le versement des droits d'entrée à AYN Y doit se faire dès l'adhésion d'un nouvel adhérent avec communication des documents le concernant.

Ceci entérine son adhésion et permet de l'inscrire sur le site internet.

Comptant sur votre compréhension et votre diligence





4) Rapport financier AYNY de l'exercice précédent VOTE de l'Assemblée



AYNY AG DU 05/04/2024				
	Débit	Crédit		
Cotisations		1150	Solde au 31/12/22	2812,41
Droits d'Entrée		680		
Assurance Association	156,09			
Déjeuners	1087	728		
Frais bancaire 2,38/mois	28,56			
Site Web 18 €x 14	96			
Divers Associations	60			
Total	1427,65	2558		
Solde		1130,35	Solde au 31/12/202023	3942,76
Pour info les cotisations 2023 (1150€) seront versés sur le compte de AYNY LYON dès activation du compte et viendront s'ajouter au 750€ de 2021				





4) Rapport financier AYNY de l'exercice précédent VOTE de l'Assemblée

05/04/2024 Rapport Trésorier AYNY Françoise ROBIN

Cette année encore Lyon et AYNY n'auront qu'un seul rapport financier, les emplois du temps des protagonistes n'arrivent pas à se connecter pour faire le nécessaire auprès de la banque.

Peu de chose à dire sur ce rapport, les cotisations sont pour LYON et les droits d'entrée pour AYNY. Les débits sont les frais bancaires, les notes de restaurant, plus l'assurance et les cotisations aux 2 associations partenaires ID Pro & depuis peu Habiter Autrement.

Je rappelle que les cotisations doivent être réglé conformément aux Statuts et RI avant le 31/01 de l'année en cours et pour les nouveaux 30 jours maxi après réception des documents d'adhésion.

Les droits d'entrée sont dû à AYNY et entérinent l'adhésion. AYNY ensuite, et seulement, peut inscrire les nouveaux sur le site internet et leur en donner l'accès.

Nous avons réglé depuis le début de l'année 2024 notre quote part pour le site internet, j'espère que vous irez le visiter et mettre votre photo ou votre logo sur votre page.

Concernant le secrétariat je suis très satisfaite des retours de LYON ; d'ailleurs pour la dernière réunion j'avais 90% de réponses avant le rappel de date. Je les félicite encore une fois.

Malheureusement il n'en est pas de même pour les échanges entre bureaux mais c'est en bonne voie d'amélioration.

Pour ceux qui ne me connaissent pas je suis secrétaire et trésorière d'AYNY depuis sa création à Vichy à l'époque en 2017. Il est bien évident qu'un jour il va falloir me remplacer, donc pensez-y car même si je vous aime bien je ne compte pas occuper ce poste jusqu'à 80ans !

Place aux jeunes.





5) Cotisation et droit d'entrée pour 2025 VOTE de l'Assemblée



- Cotisation et droit d'entrée pour 2025

- Cotisation 2025
 - Proposition : rester à l'identique de 2023 soit **50 Euros**
- Droit d'entrée 2025
 - Proposition : rester à l'identique de 2023 soit **40 Euros**

- Petits rappels administratifs

- Droit d'entrée
 - Les droits d'entrée doivent être reversés à AYNY immédiatement après qu'ils ont été payés par le nouveau membre. Dans le cas contraire la personne ne sera pas inscrite sur le site internet
- Absence régulière de membres adhérents
 - Cas général : la personne doit être prévenue et si les absences perdurent, elle doit être exclu
- Présence régulière d'amis non adhérents
 - Cas général : la personne doit adhérer à l'association qu'elle visite
- Toute personne membre d'une association peut visiter les autres associations en prévenant l'un des membres du bureau (pour l'organisation du repas)





6) Rapport moral du Président AYNLY LYON

Nous réunissons un vendredi par mois des personnes qualifiées et soucieuses du travail bien fait pour évoquer des sujets sur des thématiques en lien avec la gestion d'une entreprise, ou avec des technicités particulières maîtrisées par des spécialistes. Ces séances démarrent à midi autour d'un repas, pour entretenir une convivialité qui est appréciée par une grande majorité d'entre nous.

Lors de ces réunions nous passons de bons moments ensemble, nous découvrons des métiers et des informations. Lorsque le besoin a été identifié, de l'aide a été proposée à certains d'entre nous.

Nous pouvons donc dresser aujourd'hui un bilan positif sur les objectifs de l'association, car ils ont tous été atteints, et nous pourrions nous en satisfaire. Mais que pourrait être l'avenir d'AYNLY LYON ?

Les membres du bureau, Thierry BAUD (fondateur de l'association AYNLY) et moi-même souhaiterions aller plus loin dans l'esprit d'AYNLY et du partage. Nous vous proposons de réunir et mettre en commun nos connaissances respectives pour élaborer des projets qui puissent répondre à des besoins précis, concrets, immédiats et en lien avec la construction ou la rénovation de bâtiments.

Sujet évoqué au dernier trimestre 2023 où j'ai pu constater votre enthousiasme devant cette idée, et je me suis dit qu'en réalité nous pouvons le faire. D'ailleurs l'une d'entre nous avait déjà un peu planché sur ce sujet.

Alors, oui chiche, on va le faire !


Depuis décembre, nous avons également modifier les dispositions d'accueil lors de nos réunions afin de préparer cette évolution. Tables rondes lors des déjeuners qui facilitent les échanges. Petites modifications pour nos intervenants en plus de la production d'un PDF au profit des adhérents ; le temps de parole de 45mn environ est réparti comme suit :

25% Problématiques, 25% Réglementation / Obligations 25% Difficultés/ Réalités et 25% Solutions. La promotion de l'entreprise ne se fera qu'à la fin avec les questions réponses.

Cette année je serai beaucoup moins présent du fait de mon activité. Aussi, j'ai accepté la proposition de Thierry de continuer encore un an pour préparer mon successeur dans cette tâche. Le bureau doit s'étoffer pour permettre de se renouveler dans les meilleures conditions.

Donc je compte sur vous pour candidater aux postes demandés et de reprendre le flambeau pour explorer de nouveaux horizons...



		
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Manifestations AYNLY LYON 2023 </div>		
DATES	THEMES	NBR
13-janv	"Quels sont les impacts de l'usage des réseaux sociaux sur notre business " Prescilia LAKEHAL (La vie en résô)	18
10-fev	"Quels sont les différents dossiers d'Urbanisme" Caroline IRLINGER (ESKISSEO)	18
10-mars	"Où en êtes vous de la RSE?" Nicole PILLON (ICA RSE)	16
07-avr	" L'intérêt de faire appel à un expert d'assurés " Franck GUERIN (EBG)	22
12-mai	"L'intérêt d'une installation solaire photovoltaïque" Thierry MICHEL (SOALIS)	20
09-juin	" Apprentissage : un tremplin vers le plein emploi " David MOLINIER (GFS Lyon)	15
15-sept	" La Fonte de Voirie et ses Domaines d'Application" Philippe HOUEL (FONDATEL)	24
06-oct	"Conseil Stratégique et Opérationnel en Achats" Anis SAIDANE (AS HA)	19
10-nov	"Les points clés d'une maison performante, saine, et bioclimatique" Guillaume GUERBETTE (CENTRALE ECO)	22
01 dec	"Certificats d'Economie d'Energie et Aides Financières liées à la Rénovation Énergétique" Hedi MIMOUNE (ODDECO)	29



6) Rapport moral du Président AYN Y VICHY

Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport moral de 2023.

La composition du bureau reste inchangée en 2023 et il en sera de même pour 2024.

Cette stabilité est également confirmée dans le nombre d'adhérents présents aux réunions qui se situe entre 17 et 25 personnes suivant les réunions, thèmes et lieux choisis.

Nous sommes très heureux d'avoir réussi à fidéliser la participation de chacun aux différentes réunions.

Nous comptons 25 adhérents au 31 12 2023, contre 26 au 31 12 2022 étant précisé qu'en 2022 nous avons une adhérente en sommeil qui n'a pas renouvelé son adhésion en 2023.

En 2023 nous avons organisé

1 Repas de la nouvelle année – 39 participants. Nous nous excusons encore auprès de nos adhérents pour la qualité plus que médiocre du repas mais heureusement il y avait une très bonne ambiance. Un grand merci à vous.

5 réunions à thème le midi en 2023 – Nous vous rappelons que le « QUARTIER LATIN ayant cessé son activité, nos réunions du midi et AG se déroulent désormais au restaurant « L'ANNEXE »

2 réunions sans thème pour nous permettre de partager et d'échanger

1 réunion du midi annulée faute d'intervenant

1 Assemblée Générale

3 Soirées chez l'adhérent

1 réunion annuelle familiale organisée par Marie Françoise et Thierry PEGAND : Découverte d'activités aquatiques au CLUB NAUTIQUE. On les en remercie. Grands moments de rires

La soirée de rencontre AYN Y – ID'PRO a dû être annulée faute de participants.





6) Rapport moral du Président AYN Y VICHY

Nous avons eu la joie de participer à notre première « soirée chez l'adhèrent », organisée par Jean Claude FABRE et Isabelle BOURDEAU, nos économistes maisons, sur le site de notre architecte, Luc BARNICHON. Ils nous ont accueillis chaleureusement et nous ont fait une présentation de leurs métiers respectifs. Soirée très appréciée.

Laure nous a également fait visiter l'un de ses chantiers : maison individuelle en ossature bois/paille en cours de montage

Et enfin, nous avons eu l'honneur, Maryse et moi-même, de vous recevoir pour notre deuxième soirée estivale sur la terrasse de notre magasin VICHY FENETRES. A chaque fois, pour nos soirées « Chez l'Adhèrent » nous nous sommes retrouvés entre 15 et 20 personnes ce qui me paraît satisfaisant et confirme la reconduite pour 2024.

Le recrutement, qui est une des bases de notre association, se porte bien, en partie grâce à l'implication sans faille de notre Vice-Présidente, Laure SCHWARTMANN. Elle nous a présenté de nouveaux professionnels qui ont adhéré à notre Association.

Nous avons concentré nos recherches sur des métiers absents de nos réunions. L'année 2023 nous a amené un carreleur, un charpentier bois, un dalliste ...et l'année 2024 est dans la continuité avec des belles prévisions.

L'année 2023 a vu la folie de consommation redescendre à des niveaux plus acceptables, mais l'année 2024 se présente très compliquée à gérer. Souhaitons que, tous, nous passions cette période difficile sans trop d'encombres.

Je tiens à remercier tous les membres du bureau pour leur implication sans faille et surtout leur motivation à faire évoluer notre Association dans le respect de nos valeurs que sont l'entraide, la solidarité, la communication positive, la qualité de nos services et le respect des engagements.

(Je profite de cette occasion pour rappeler à tous que vous devez répondre aux invitations. Nous sommes des pros, agissons en pros et donnons notre réponse rapidement, positive ou négative)

Je remercie également le bureau national pour tous les moyens qui sont mis à notre disposition, et surtout notre THIERRY qui a passé une année 2023 très difficile mais qui, à force de volonté et de travail, va retrouver très rapidement toutes ces capacités, j'en suis persuadé.

2023 a été un bon cru à tous les niveaux espérons qu'il en soit de même pour 2024.

Avant de passer la parole à notre trésorier Hadrien FAYET,

je tiens à tous vous remercier pour votre présence et votre force de proposition. MERCI



Calendrier des Réunions AYNV VICHY 2023

Dates	Horaire	Lieu	Thème	Présentateur	Société	NBR
vendredi 20 janvier	20h00	"LE 7"	Dîner de début d'année			39
vendredi 17 février	12h00	QUARTIER LATIN	Qu'est--ce qu'une DUE - les obligations	Nicole ROUBELAT	Gestion et Aide Administrative	18
jeudi 2 mars	19h00	Chez Luc BARNICHON	Soirée chez l'adhérent : qu'est-ce qu'un économiste de la construction - Le rôle d'un architecte	Isabelle BOURDEAU et Jean Claude FABRE - Luc BARNICHON	IFTC + Luc BARNICHON	10
vendredi 17 mars	12h00	QUARTIER LATIN	L'usage de l'eau privée	Thierry PEGAND	NAGEP AFFAIRES	18
vendredi 14 avril	20h00	L'ANNEXE	Repas AYNV + ID PRO	ANNULEE		
vendredi 28 avril	11h45	QUARTIER LATIN	AG AYNV et AYNV VICHY			12
vendredi 26 mai	12h00	RESTAURANT DU GOLF	REPAS SANS THEME - POUR ECHANGES			21
vendredi 16 juin	12h00	QUARTIER LATIN	L'Audit Energétique : les nouvelles normes	Yannick PINOT	(voire laure pour + de précisions)	A reporter
Remplacée par la visite du chantier de Laure SCHWARTZMANN : maison individuelle en ossature bois/paille en cours de montage						
Mercredi 14 juin	18h00	LE VERNET	Visite d'un chantier	Laure SCHWARTZMANN	ATELIER SCH	14
samedi 1er juillet		JOURNEE FAMILLE	Découverte de la Voile - Club Nautique de Vichy			19
vendredi 15 septembre	12h00	QUARTIER LATIN	L'architecture bioclimatique	Laure SCHWARTZMANN	ATELIER SCH	16
jeudi 28 septembre	19h00	VICHY FENETRES	Soirée chez l'Adhérent : Présentation de l'activité	Pierre et Maryse CIVADE	VICHY FENETRES	21
vendredi 20 octobre	12h00	QUARTIER LATIN	Le Bien Etre au Travail	Jean Philippe ESPENEL	BRAIN FORCE ONE	16
vendredi 17 novembre	12h00	QUARTIER LATIN	Questions Réponses sur le juridique dans les entreprises	Dominique EVRAIN	ARCHITECTE - EXPERT JUDICIAIRE	18
vendredi 15 décembre	12h00	QUARTIER LATIN	REPAS SANS THEME - PARTAGE - ECHANGE			20

8) Rapport financier Vichy de l'exercice précédent VOTE de l'Assemblée



AYNY VICHY - AG AYNV DU 05/04/2024				
RAPPORT FINANCIER				
	Débit	Crédit		
Solde Banque 2023		2 692,82 €		
Solde Caisse 2023		25,00 €		
Restauration Chq+Vir		4 225,00 €		
Restauration Chq+Esp	5 089,15 €			
Cotis 23 & 24		1 100,00 €		
Cotis 24		0,00 €		
Reçu espèces		993,00 €		
Droit Entrée	80 €			
Frais & Divers	512,92 €			
Frais bancaires	28,56 €			
TOTAL	5710,63	9 035,82 €	3 325,19 €	Solde au 31/12/2023
SOLDE BANQUE 24			3 427,19 €	
SOLDE CAISSE 24			102,00 €	



9) Modification du Bureau de VICHY VOTE de l'Assemblée



Bureau AYN Y VICHY

Président : Pierre CIVADE

Présidente adjointe: Marie Françoise HENRY PEGAND

Vice Présidente Laure SCHWARTZMANN

Secrétaire : Nicole ROUBELAT

Secrétaire adjointe : Christelle DUMONT BARDET

Trésorier : Hadrien FAYET





Modification de Bureau de LYON

Président: Mourad BAHLIA (dernière année)

Vice Président :Laurent CAVIGLIA

Secrétaire: Françoise ROBIN

Secrétaire: Adjointe Précilia LAKEHAL

Trésorière: Nathalie BLANCHET PONT

10)Modification du bureau de LYON
VOTE de l'Assemblée





Site WEB

Gestion et Participation des Associations au financement de ce site.

18 € HT /Mois soit 21,60€ TTC /Mois

Participation égale pour Vichy et Lyon

Mettre en place un virement automatique de 10,80€ à partir du 1 Mai au bénéfice d'AYNY qui règlera TUKA pour la totalité.

Les nouveaux adhérents ne seront inscrits par AYN Y sur le site qu'après règlement du droit d'entrée à AYN Y

Gestion AYN Y et AYN Y Lyon : Françoise ROBIN

Gestion Vichy : Nicole ROUBELAT

11)Financement du Site WEB VOTE de l'Assemblée



12) Questions diverses - (Pas de Vote)



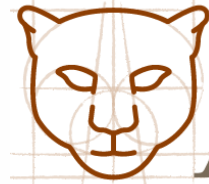
Voilà,



c'est fini.



MERCI A TOUS.



AYNNY

BRAVO A TOUS.

